

La crise économique et financière de 2008-2009, Vincent DUJARDIN, Yves DE CORDT, Rafael COSTA et Virginie de MORIAMÉ (dir.), 2010, Bruxelles, Peter Lang, 383 p.

Jérôme Montes

Volume 43, numéro 1, mars 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1009145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1009145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Montes, J. (2012). Compte rendu de [*La crise économique et financière de 2008-2009*, Vincent DUJARDIN, Yves DE CORDT, Rafael COSTA et Virginie de MORIAMÉ (dir.), 2010, Bruxelles, Peter Lang, 383 p.] *Études internationales*, 43(1), 116–118. <https://doi.org/10.7202/1009145ar>

semble être le premier juriste à avoir mis en exergue les formes de conformité à la justice pénale internationale, telles qu'elles découlent de la pratique des acteurs non étatiques.

Le livre de Lamont constitue un ajout intéressant à la doctrine internationale et une référence clé pour les chercheurs et professionnels qui s'intéressent au TPIY. Cependant, nous pensons que l'auteur aurait pu mieux se servir de l'ouvrage de Perskin pour nous livrer une analyse comparative plus profonde sur cette question et nous montrer en quoi les modèles de conformité qu'il nous propose sont différents de ceux de Perskin. Également, dire que le cas de la Macédoine reflète un respect non utilitariste de la justice pénale internationale équivaldrait à ignorer le fait que l'État macédonien, tout comme les autres États balkaniques, était encouragé par des promesses économiques. C'est aussi oublier que, sur le plan factuel, la Macédoine était sollicitée pour coopérer avec le TPIY afin de réprimer un seul cas de crime de guerre, contrairement aux autres États balkaniques dont des centaines de citoyens étaient poursuivis pour de tels crimes. Enfin, nous pensons que certaines affirmations de l'auteur omettent de prendre en considération le caractère récent des juridictions pénales internationales, même si l'idée de tribunaux internationaux capables de juger les crimes les plus graves affectant l'humanité a germé il y a plusieurs décennies. Ce caractère récent est de nature à rendre très circonstancielle et moins scientifique toute appréciation de la conformité des États aux exigences de la justice internationale ainsi que de leur coopération avec les tribunaux pénaux internationaux.

Proposant au lecteur de porter un regard plus éclairé sur la « face cachée » du fonctionnement du Tribunal pénal

international pour l'ex-Yougoslavie, cet ouvrage apporte indéniablement sa contribution à la littérature juridique internationale et nous donne l'occasion de saisir l'interdépendance entre la politique et le juridique dans le monde de la justice pénale internationale. C'est à ce titre qu'il convient de saluer chaleureusement sa parution.

Jabeur FATHALLY
Université d'Ottawa

ÉCONOMIE

La crise économique et financière de 2008-2009

Vincent DUJARDIN, Yves DE CORDT,
Rafael COSTA et Virginie de MORIAMÉ
(dir.), 2010, Bruxelles, Peter Lang, 383 p.

Cet ouvrage collectif rassemble, autour de différents pôles de recherche, les contributions d'économistes, de juristes, de politologues, d'historiens et de spécialistes du monde des médias à un colloque organisé à l'initiative de l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain en 2009. Combinant des vues nationales (États-Unis, Belgique, France), européennes et internationales, l'empreinte interdisciplinaire du propos sera appréciée des étudiants désireux de croiser plusieurs analyses dans la perspective d'une approche critique de la crise. La clarté des graphiques et les nombreuses références en bas de page méritent, là encore, d'être saluées.

D'emblée, la gravité du sujet est pointée. La crise des prêts hypothécaires à risque de l'été 2007 aux États-Unis illustre la fragilité des systèmes financiers et des équilibres économiques. En comparaison des secousses financières des années 1920 et 1930, le terme de crise n'est pas fallacieux. Au-delà de l'économie, son impact concerne plus

largement le social, l'humain, l'éthique et le gouvernement des États, marquant ainsi l'entrée dans le 21^e siècle. La crise est saisissante par son ampleur, par la rapidité de sa contagion à la sphère financière mondiale, mais aussi par sa durée, puisqu'elle continue de produire ses effets. Ces facteurs en font l'une des épreuves les plus impressionnantes de l'histoire financière contemporaine. Elle est aussi sans égale. La situation dont nous avons hérité et qu'il faut dorénavant gérer pourrait avoir des effets durables et fatals sur la croissance, le niveau de vie des populations les plus fragiles de nos sociétés, les mécanismes mondiaux des échanges et, sans doute, l'équilibre des relations internationales.

À côté des institutions financières et des médias qui n'ont « rien vu venir », pour reprendre la formule du philosophe Marc Lits, la responsabilité des autorités publiques dans la crise est pleinement engagée. L'économiste Étienne de Calatay pointe notamment la politique monétaire de la Réserve fédérale alimentant le crédit facile avec un taux d'intérêt anormalement bas ou, en Europe, avec la carence d'outils, budgétaires ou financiers, permettant de gérer des disparités régionales fortes. Le politologue Pierre Vercauteren s'interroge sur la place et le rôle de l'État dans l'économie et, plus particulièrement, dans la finance. Un acteur étatique à la fois victime et complice d'une crise de la « gouvernance sans gouvernement » déjà dénoncée par James Rosenau et Ernst-Otto Czempiel. Hormis certaines coordinations ou réunions de sommets (G20), les réactions des États sont restées très disparates, mettant en lumière une image ternie de la gouvernance mondiale et du rôle des institutions financières internationales au premier rang desquelles le Fonds

monétaire international, la Banque mondiale ou la Banque des règlements internationaux, dépassés par des mouvements échappant à leur contrôle. Or, comme le met en exergue l'économiste Philippe Ledent, l'intervention des États pour soutenir le système bancaire et relancer les économies pèse sur l'endettement public qui, conjugué au risque inflationniste, forme un cocktail périlleux. Le même défi que celui relevé à Bretton Woods au sortir de la Deuxième Guerre mondiale se pose maintenant aux États : faire correspondre l'architecture économique, monétaire et financière avec la nouvelle donne géopolitique. Cela impose, comme le dit l'économiste Isabelle Cassiers, du courage et de l'imagination. Gageons que nos dirigeants ne manquent ni de l'un ni de l'autre.

Pour aller plus loin, rappelons que dans la langue du Chinois Zhu Min, nommé directeur général adjoint du FMI en 2011, le mot crise est formé par deux idéogrammes : l'un signifiant « danger » et l'autre « opportunité ». Parmi les opportunités à saisir aujourd'hui, il faut s'interroger, au-delà d'une consécration de l'importance prise par la Chine et plus largement par les pays émergents dans l'économie mondiale, sur le rôle des acteurs privés des relations internationales et, en premier lieu, des agences de notation. Aujourd'hui décriées comme des amplificateurs pernicious de la crise, ces agences jouent un rôle essentiel d'évaluation, mais aussi de diffusion d'information sur les produits structurés, ce qui leur fait porter une lourde part de responsabilité. Depuis les années 1980, les agences de notation sont devenues un indice de référence tant pour les émetteurs que pour les investisseurs. Or, les agences de notation n'ont anticipé aucune des crises importantes malgré les

dettes considérables en cause : la crise mexicaine en 1994, la crise asiatique de 1997. À l'inverse, par leurs décisions tardives ou brutales, elles ont parfois accentué les difficultés (Brésil en 1999 ; Argentine en 2001). Les manquements de ces dernières années ont soulevé nombre de questions quant à leur fonctionnement, leur réglementation et le contrôle actuel auquel elles doivent être soumises, faute de quoi la faillite sera inévitable pour certains États. Les Grecs ne démentiront pas.

Jérôme MONTES

*École supérieure de commerce et de gestion
(ISTEF), Toulouse, France*

Migration in the Global Political Economy

*Nicola PHILLIPS (dir.), 2011,
Boulder, CO, Lynne Rienner, 338 p.*

Cet ouvrage présente de façon lucide certains enjeux de l'immigration en ce début de 21^e siècle. L'intérêt de ce travail est de considérer la nature évolutive des régimes de migration par rapport aux transformations des économies et des institutions politiques nationales. À une époque où les flux migratoires connaissent une croissance remarquée, toutes catégories et régions confondues, la question qui s'impose est celle de savoir mieux réguler l'immigration à un moment où de nombreux États-nations se trouvent sous forte tension depuis le ralentissement économique de 2008. Ce qui se dessine est un cadre politique à la fois souple pour certains et contraignant pour les autres, pouvant rapidement s'adapter aux remous actuels.

Nicola Phillips conceptualise ce projet autour de trois grandes balises, invitant des chercheurs reconnus au sein des études migratoires. La première vise à rapprocher le champ de l'économie

politique internationale de celui de l'immigration, qui reste surtout le terrain des sociologues et des anthropologues. Il ne s'agit pas d'effectuer une analyse des multiples débats théoriques pouvant animer cette école, mais de repositionner cette discipline par rapport à un enjeu capital du système économique mondial, soit la mobilité migrante et ses effets sur le marché. La seconde introduit une lecture plus dynamique et critique des processus produits pas des acteurs et insiste sur le fait que la « nouvelle » économie politique internationale ne doit pas se limiter à l'étude des structures. Enfin, l'analyse par l'économie politique internationale permet de dépasser une lecture géopolitique classique caractérisée par une mobilité historique du sud vers le nord. Dans le contexte de la mondialisation, l'étendue des migrations et la multiplication des espaces introduisent des dynamiques nouvelles liées à la complexité des marchés internationaux et des réseaux migrants.

Cet ouvrage se divise en trois sections. Depuis les années 2000, la migration se transforme à partir du capitalisme globalisé. De nouvelles segmentations du marché de l'emploi et des formes de migrations de travail exposent les écarts entre les immigrants les plus désirables (travailleurs hautement qualifiés) et ceux des catégories indésirables (clandestins et réfugiés). La contribution de Carl-Ulrik Schierup et Stephen Castles et celle de Harald Bauder analysent les rapports aux économies nationales et aux modes de gouvernance, de même que les transformations des économies occidentales sous l'influence du régime néolibéral et de l'accroissement des inégalités, surtout la précarisation de l'emploi. À partir de la typologie classique dressée par Gosta Esping-Andersen des trois formes d'État-providence,